

# FORMATION AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE IFAP CHIVA



## CONDUISANT AU DIPLÔME D'ÉTAT D'AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

Formation réglementée par l'arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture

<b>CAPACITÉ D'ACCUEIL</b> 22 places	<b>DATE DE RENTRÉE</b> 02/09/2024	<b>LIEU</b> IFMS, rue Saint Vincent, 09100 Pamiers	<b>CONTACT</b> secifsi@chi-val- ariego.fr
----------------------------------------	--------------------------------------	----------------------------------------------------------	-------------------------------------------------

En tant que professionnel(le) de santé, l'auxiliaire de puériculture est autorisé(e) à dispenser des activités d'éveil et d'éducation et réaliser des soins d'hygiène et de confort pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de l'enfant, dans le cadre du rôle propre de l'infirmier et des actes spécifiques définis prioritairement pour l'infirmière puéricultrice, en collaboration et dans le cadre d'une responsabilité partagée.



## OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Trois missions reflétant la spécificité du métier sont ainsi définies :

1. Accompagner l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et sociale
2. Collaborer au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences
3. Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement cliniques interprofessionnel

# FORMATION AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE IFAP CHIVA



## PRÉREQUIS :



- Aucune condition de diplôme n'est nécessaire pour s'inscrire à la sélection
- Etre âgé d'au moins 17 ans à la date d'entrée en formation
- Maitriser la langue française (à l'écrit et à l'oral, niveau B2 minimum)
- Savoir utiliser les outils informatiques
- Etre intéressé par le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne notamment en situation de vulnérabilité
- Avoir des qualités humaines et des capacités relationnelles (ouverture d'esprit, capacité d'écoute, travail d'équipe...)
- Maitriser les bases d'analyse et arithmétiques (raisonnement logique, bases des calculs, unités de mesure)
- Savoir s'organiser (autonomie, observation et priorisation des activités)



## ORGANISATION DE LA FORMATION :

Durée : 11 mois

22 semaines de  
formation théorique  
Sur site et à distance

22 semaines de  
stage

Le référentiel de compétences prévoit 5 blocs de compétences à acquérir correspondant aux 11 compétences définies dans le référentiel d'activité de l'auxiliaire de puériculture

